

## **Communication**

En date du 13 août 2023, une quarantaine de caravanes des gens du voyage, en provenance d'Yverdon-les-Bains, se sont installés sans autorisation sur les parcelles nos 282 et 283, Place en Sauffaz, propriété de la commune.

Le portique de sécurité et les bornes escamotables ont été contournés ; malgré la taille des convois, les véhicules ont atteint la place goudronnée du site en utilisant le chemin agricole qui longe le champ jouxtant le chemin du Stade.

La Municipalité ne peut que regretter cette situation et prendra toutes les mesures qu'elle jugera adéquate pour rendre la place dans les meilleurs délais aux utilisateurs autorisés. Pour ce faire, elle travaille en coordination avec les autorités compétentes. Cette situation engendre de grandes complications et compromet sérieusement la reprise du championnat de football du FC Venoge et les entraînements de toutes les équipes, sachant que les terrains de Penthaz et Daillens sont indisponibles.

Nos regrets sont aussi formulés aux sociétés et personnes qui avaient prévus d'utiliser les infrastructures en cette période.

La Municipalité ne commente jamais les avis donnés sur les réseaux sociaux, même si ceuxci sont totalement erronés. Elle utilise les voies de communications usuelles.

En conclusion, la Municipalité incorpore, a décidé d'entreprendre les démarches officielles d'évacuation du site.

La Municipalité